



PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU JEUDI 11 DECEMBRE 2008

L'an deux mille huit, le onze du mois de décembre

Les Membres composant le Conseil Municipal de la Commune de CHAMALIERES se sont réunis au lieu ordinaire de leur séance, sur convocation en date du Jeudi 4 décembre 2008 sous la Présidence de Monsieur Louis GISCARD d'ESTAING, Député-Maire.

Etaient présents : M. Louis GISCARD d'ESTAING, Député-Maire, M. Alain BRESSON, Mme Marie Anne BASSET, M. Bertrand MARTIN, Mme Michelle CLEMENT, M. Rodolphe JONVAUX, Mme Françoise GATTO, Mme Agnès TOURNAIRE-FRANCANNET, M. Yves COGNAT, Adjoint, Mlle Christiane CREON, M. Michel PROSLIER, Mme Geneviève BLANCHET-GOB, Mme Michèle CHANELLE, M. Marc BAILLY, Mme Marie José DELAHAYE, Mme Monique COURTADON, M. Jean Louis AUPOIS, Mme Annick PERRIER d'HIER, Mme Françoise TARRIN-PUICHAUD, M. Claude AUBERT, M. Marc SCHEIBLING, Mlle Christine ROGER, Mme Odile VAURY, M. Xavier BOUSSET, M. Eric SPINA, M. Laurent LEDIEU, Mme Cécile COLLINET-BRDYS, M. Elie NIASME, Mlle Marion CANALES, M. Gérard AMBLARD, Mme Chantal LAVAL.

Absents excusés : M. Jacques AUBRY (pouvoir à M. Alain BRESSON), M. Claude BARBIN (pouvoir à Mme Agnès TOURNAIRE-FRANCANNET).

Monsieur Xavier BOUSSET ayant été désigné Secrétaire de Séance.

ORDRE DU JOUR

PROCES VERBAL SEANCE DU 16 octobre 2008

En tenant compte de la remarque de M. LEDIEU : page 13, M. LEDIEU a indiqué « les comptes rendus n'ont pas été transmis et non « les réunions n'ont pas eu lieu ».

APPROBATION A L'UNANIMITE

NOTE GENERALE D'INFORMATIONS

Monsieur le Député-Maire présente la Note Générale d'Informations consacrée à :

- Clermont Communauté : Refus du Président de Clermont Communauté de venir présenter le rapport d'activités 2007 devant le Conseil Municipal de CHAMALIERES.
- Développement durable : Plan de Déplacement d'Administration, plan énergie, balade urbaine à vélo dans les rues de CHAMALIERES.
- Collecte des déchets ménagers
- Conseil municipal Jeunes : la composition du nouveau CMJ
- SISAD
- Parcovilles : le point sur la délégation de service public
- Conseil Economique et Social Municipal
- Thermalisme
- Service Minimum
- Aménagement de sécurité avenue de Royat
- Aménagement de sécurité boulevard Paul Cézanne
- Marchés et travaux
- Marchés de fournitures
- Toiture Hôtel de Ville
- Indemnité des élus : le total des indemnités versées aux élus a augmenté de 1.73% par rapport à 2003.
- Agenda des manifestations
- Mouvement du personnel : Départ de Messieurs GALESNE, DGS, et BAUTHIER, DST, qui font valoir leur droit à la retraite et arrivée de Mme DUBOIS en qualité de Directrice Générale des Services au 1^{er} février 2009.

CONSEIL MUNICIPAL

N°1 : Composition de la commission pour la révision du Plan d'Occupation des Sols devenant Plan Local d'Urbanisme.

Désignation de M. BRESSON, Mme BASSET, M. MARTIN, M. AUBRY, M. COGNAT, M. PROSLIER, Mme COURTADON, M. AUPOIS, M. AUBERT, M. SCHEIBLING, Mme ROGER, M. BOUSSET, M. LEDIEU, M. SPINA, Mme LAVAL pour composer la commission pour la révision du plan d'occupation des sols devenant plan local d'urbanisme présidée par M. le Député Maire.

Cette commission validera le diagnostic et réfléchira au Plan d'Aménagement et de Développement Durable.

ACCORD A L'UNANIMITE

CONVENTIONS

N° 2 : Convention avec le collège pour la mise à disposition de la salle de gymnastique du Colombier

Autorisation donnée à M. le Député-Maire pour signer la nouvelle convention avec le Conseil Général du Puy de Dôme et le collège TEILHARD DE CHARDIN pour l'utilisation de la salle de gymnastique par le collège TEILHARD DE CHARDIN.

Inscription des recettes correspondantes au budget communal.

ACCORD A L'UNANIMITE

N° 3 : Convention relative à la mise en dépôt d'une station fixe d'enregistrement des demandes de titres d'identité et de voyage

Autorisation donnée à M. le Député-Maire pour signer la convention relative à la mise en dépôt d'une station fixe d'enregistrement des demandes de titres d'identité et de voyage pour une durée d'un an renouvelable par tacite reconduction.

ACCORD A L'UNANIMITE

ACQUISITIONS - CESSIONS

N° 4: Acquisition d'une parcelle avenue Thermale cadastrée AC 585

Approbation de l'acquisition de la parcelle AC 585 pour un prix de 7 300 €

Autorisation donnée à M. le Député-Maire à signer toutes les pièces relatives à cette transaction.

Inscription de la dépense au budget de la commune sur l'exercice 2009.

ACCORD A L'UNANIMITE

N° 5: Régularisation acquisition parcelle AL 648 (12 avenue Thermale)

Autorisation donnée à M. le Député-Maire pour confier à l'EPF/SMAF la poursuite du portage administratif et financier de cette opération.

Acceptation de la vente par l'EPF/SMAF de l'immeuble cadastré AL 648 sis 12 avenue Thermale et des modalités de paiements.

Autorisation donnée à M. le Député-Maire à signer toutes les pièces et actes s'y afférant.

ACCORD A L'UNANIMITE

M. SPINA ne prend pas part au vote

N° 6 : Régularisation avec l'EPF/SMAF - parcelle AK 74

Approbation pour le financement de cette acquisition sur 15 ans au taux de 3% et régularisation en tenant compte de ce financement de la délibération du 19 juin 2008.

ACCORD A L'UNANIMITE

TRAVAUX ET SERVICES

N° 7: Diagnostic énergétique dans les bâtiments communaux

Approbation sur le lancement des études : audit énergétique des bâtiments communaux et diagnostic performance énergétique.

Autorisation donnée à M. le Député-Maire pour solliciter une subvention auprès du Conseil Général, du Conseil Régional, de l'ADEME et de toutes autres institutions intéressées par ce projet.

Approbation pour les deux tranches du plan de financement prévisionnel théorique suivant :

Subvention du Conseil Régional 20 %	10 000 e
Subvention Conseil Général	A définir
Subvention ADEME 50 %	25 000 €
Ville de CHAMALIERES	15 000 €
	50 000 €

Inscription du financement de cette opération sur le budget 2009.

Autorisation pour lancer la procédure de consultation des bureaux d'études.

ACCORD A L'UNANIMITE

RESSOURCES HUMAINES

N° 8: Plan de formation

Approbation du plan de formation 2009

Inscription des budgets correspondants au Budget Primitif 2009

ACCORD A L'UNANIMITE

SUBVENTIONS

N° 9 : Subvention exceptionnelle à CODE 63 pour l'organisation de la quinzaine des droits de l'enfant

Attribution d'une subvention exceptionnelle de 100 € à CODE 63 destinée au financement de la manifestation « *Quinzaine des droits de l'Enfant* ».

Imputation de cette dépense au budget de l'année en cours.

ACCORD A L'UNANIMITE

N° 10 : Subvention exceptionnelle à ARCADE

Attribution d'une subvention de 1 000 € à l'association ARCADE destinée au convoi de matériel scolaire et paramédical au MAROC dans la région du RIF.

Imputation de cette dépense au budget primitif 2009.

ACCORD A L'UNANIMITE

N° 11 : Subvention exceptionnelle au TELETHON

Attribution d'un don de 1.200 € équivalent au montant financier des colis habituellement remis aux agents des bureaux de poste de CHAMALIERES sous forme de subvention à l'A.F.M.

Imputation de cette dépense au budget en cours.

ACCORD A L'UNANIMITE

N° 12 : Subvention exceptionnelle à L'ETOILE DE CHAMALIERES - BASKET

Attribution d'une subvention exceptionnelle de 500 € à *l'Etoile de Chamalières - basket* pour l'organisation de la seconde édition du challenge PIALOUX.

Imputation de cette dépense au Budget Primitif 2009.

ACCORD A L'UNANIMITE

N° 13 : Subvention exceptionnelle au KARATE YOSEIKAN BUDO

Attribution d'une subvention exceptionnelle de 600 € au *Yosekan Budo* pour participer au financement de matériel.

Imputation de cette dépense au Budget Primitif 2009.

ACCORD A L'UNANIMITE

N° 14 : Subvention exceptionnelle au COMITE DE JUMELAGE

Attribution d'une subvention exceptionnelle de 6.000 € au *Comité de Jumelage*.

Imputation de la dépense au budget primitif 2009.

ACCORD A L'UNANIMITE

N° 15 : Subvention exceptionnelle à l'Association CHAMALIERES ATELIER THEATRE

Reconduction d'une aide exceptionnelle de 1.000 € à *Chamalières Atelier Théâtre*.

Imputation de la dépense au budget primitif 2009.

ACCORD A L'UNANIMITE

N° 16: Subvention exceptionnelle pour la SEMAINE DE LA POESIE

Reconduction de l'aide exceptionnelle de 250 € pour la semaine de la Poésie.

Imputation de la dépense au budget primitif 2009.

ACCORD A L'UNANIMITE

N° 17: Subvention au C.C.A.S.

Attribution d'une subvention de 508.000 € au Centre Communal d'Action sociale pour l'année 2009.

Inscription de cette dépense au budget primitif 2009.

ACCORD A L'UNANIMITE

N° 18 : Subvention à la Caisse des Ecoles

Attribution d'une subvention de 222.000 € à la Caisse des Ecoles pour l'année 2009.

Inscription de cette dépense au budget primitif 2009.

ACCORD A L'UNANIMITE

N° 19 : Subvention 2009 aux associations

	2008 pour mémoire	Propositions 2009
Associations sportives	262.555 €	247.225 €
Associations loisirs et culture	126.800 €	120.050 €
Associations jeunesse et vie scolaire	102.900 €	17.200 €
Associations sociales et caritatives	41.880 €	40.880 €
Association monde combattant	410 €	410 €
Associations humanitaires et coopération	21.000 €	6.000 €
Autres associations	125.300 €	125.300 €
TOTAL	680.845 €	557.065 €

Associations sportives

Nom	Type	Pour mémoire subventions 2008	PROPOSITIONS SUBVENTIONS 2009	Vote du Conseil
Amicale sport santé		100 €	100 €	
Arc club	SAF	3200 €	3000 €	
	Excep	500 €	0	
Association sportive du collège	Excep	120 €	150 €	
Athlétisme ASPTT Chamalières	SAF	500 €	500 €	
Badminton	SAF	500 €	600 €	
Basket Etoile Chamalières	SAF	24300 €	22.000 €	
	Excep		500 €	
Chasse	SAF	300 €	300 €	
Escrime la Rapière	SAF	1000 €	2.000 €	
	Entrain	21035 €	21.775 €	
Football Club	SAF	25500 €	25.500 €	
	Excep	20000 €	0	
Foyer des jeunes	SAF	5000 €	5.000 €	

Hand ball	<i>SAF</i>	5500 €	5.500 €	
Lutte club	<i>SAF</i>	14300€	14.300 €	
	<i>Entraîn</i>	5200 €	5.400 €	
Natation CMN	<i>SAF</i>	17000 €	18.000 €	
Pétanque	<i>SAF</i>	400 €	400 €	
Rugby Club	<i>SAF</i>	7500 €	7.500 €	
Tennis Club du Colombier	<i>SAF</i>	40000 €	40.000 €	
USC gymnastique	<i>SAF</i>	18500 €	19.000 €	
	<i>Entraîn</i>	24900 €	24.900 €	
	<i>Excep</i>	6212,67 € <i>Réglé 2006/2007</i>	0	
Vélo COC	<i>SAF</i>	3500 €	3.000 €	
Volley ball club	<i>SAF</i>	23500 €	27.000 €	
Yosékan	<i>SAF</i>	200 €	200 €	
	<i>Exep</i>		600 €	
TOTAL		262.555 €	247.225 €	

Associations loisirs et culture

Nom	Type	Pour mémoire subventions 2007	PROPOSITIONS SUBVENTIONS 2009	Vote du Conseil
Comité d'animations	<i>SAF</i>	45000 €	45.000 €	
Comité de jumelage	<i>SAF</i>	4000 €	4.000 €	
	<i>Excep</i>	12000 €	6.000 €	
Harmonie	<i>SAF</i>	4500 €	5.000 €	
JMF Chamalières	<i>SAF</i>	350 €	500 €	
AMAC	<i>SAF</i>	55000 €	57.000 €	
Atelier Théâtre Chamalières	<i>SAF</i>	700 €	700 €	
	<i>Excep</i>	1000 €	1.000 €	
Bridge dans les volcans	<i>Excep</i>	300 €	-	
Club d'échecs La Tour d'Auvergne	<i>Excep</i>	1500 €	-	
	<i>SAF</i>	200 €	200 €	
Chœur et culture Chamalières	<i>SAF</i>	400 €	400 €	
Semaine de la poésie	<i>Excep</i>	250 €	250 €	
Arverne ferroviaire	<i>Excep</i>	500 €	-	

AVF Chamalières	<i>Excep</i>	300 €	-	
Chamalières Loisirs Evasion	<i>Excep</i>	300 €	-	
Carrefour des Arts	<i>Excep</i>	500 €	-	
TOTAL		126.800€	120.050 €	

Associations en direction de la jeunesse et vie scolaire

Nom	Type	Pour mémoire subventions 2008	PROPOSITIONS SUBVENTIONS 2009	Vote du Conseil
Chamalières Vacances Loisirs	<i>SAF</i>	100.000 €	15.000 €	
Foyer des élèves du collège	<i>SAF</i>	300 €	300 €	
Olympiades de la Chimie	<i>Excep</i>	250 €	-	
APEL Ste Thècle	<i>SAF</i>	1000 €	1000 €	
Prévention routière	<i>SAF</i>	300 €	300 €	
Association des pupilles de l'enseignement public - PEP 63	<i>SAF</i>	100 €	100 €	
Association d'entraide aux Pupilles	<i>SAF</i>	100 €	100 €	
CODE 63	<i>Excep</i>	100 €	-	
Jeunesse en Plein Air 63	<i>SAF</i>	100 €	100 €	
Association du Roc Blanc	<i>SAF</i>	150 €	150 €	
Scouts de FRANCE	<i>SE</i>	200 €	150 €	
Classe de mer CLIS	<i>SE</i>	300 €	-	
TOTAL		102.900€	17.200 €	

Association à vocation sociale et caritative

Nom	Type	Pour mémoire subventions 2008	PROPOSITIONS SUBVENTIONS 2009	Vote du Conseil
AD Protection Civile	<i>Excep</i>	500 €	-	
AFM Téléthon	<i>Excep</i>	1200 €	1200 €	
Conjoints survivants	<i>SAF</i>	80 €	80 €	
COS personnel communal	<i>SAF</i>	15400 €	15.400 €	
Institut de Recherche Cardio vasculaire	<i>SAF</i>	23000 €	23.000 € Ouverture de crédits	

GAIPAR	SAF	500 €	500 €	
Les 4 A	SAF	500 €	-	
SOS Amitié	SAF	100 €	100 €	
SOS suicide	SAF	100 €	100 €	
Le Tournesol	SAF	500 €	500 €	
TOTAL		41 880 €	40.880 €	

Associations du monde combattant

Nom	Type	Pour mémoire subventions 2008	PROPOSITIONS SUBVENTIONS 2009	Vote du Conseil
Union Nationale des Combattants	SAF	80 €	80 €	
Association des combattants volontaires	SAF	80 €	80 €	
ANACR	SAF	80 €	80 €	
FNACA	SAF	90 €	90 €	
Comité de Liaison	SAF	80 €	80 €	
TOTAL		410 €	410 €	

Associations humanitaires et de coopération

Nom	Type	Pour mémoire subventions 2008	PROPOSITIONS SUBVENTIONS 2009	Vote du Conseil
Fédération Ensemble	Excep	5000 €	5.000 €	
	Reversement	15.000 €	-	
ARCADES	Excep	0	1.000€	
Action Contre la Faim	Excep	1000 €	-	
TOTAL		21.000 €	6.000 €	

Autres Associations

Nom	Type	subvention 2008	PROPOSITIONS SUBVENTIONS 2009	Vote du Conseil
MNT	SAF	300 €	300€ €	
SEM Tourisme Royat/Chamalières	SAF	125.000 €	125.000 €	
TOTAL		125 300€	125 300€	

ACCORD A L'UNANIMITE

TARIFS COMMUNAUX

N° 20 : Tarifs du colombarium et des cavurnes

Approbation des tarifs suivants à compter de leurs mises en place :

Concession cases cinéraires du colombarium

- 15 ans : 200 €
- 30 ans : 400 €
- 50 ans : 700 €

Cavurnes

- 15 ans : 250 €
- 30 ans : 500 €
- 50 ans : 750 €

ACCORD A L'UNANIMITE

N° 21 : Tarifs des salles municipales

Approbations des tarifs suivants à compter du 1^{er} janvier 2009 :

(NB : une séance = 3 heures)

Maison des associations

- ASSOCIATIONS CHAMALIEROISES : gratuité *
- ASSOCIATIONS NON CHAMALIEROISES : 60 € pour une séance, 100 € la journée
- AUTRES ORGANISMES : 120 € la séance, 170 € la journée

Ancienne Mairie

- ASSOCIATIONS CHAMALIEROISES : gratuité *
- ASSOCIATIONS NON CHAMALIEROISES : 30 € pour une séance
- AUTRES ORGANISMES : 55 € la séance

Espace René PAPUT - Galerie Municipale pour manifestation hors exposition (*durée maximale une journée d'immobilisation de la salle*)

- ASSOCIATIONS CHAMALIEROISES : gratuité *
- ASSOCIATIONS NON CHAMALIEROISES : 60 € pour une séance, 100 € la journée
- AUTRES ORGANISMES : 120 € la séance, 170 € la journée

Espace René PAPUT - Galerie Municipale pour expositions

- La journée : 60 €
- La semaine : 300 €
- Semaine supplémentaire : 200 €
- Week-end (*vendredi après-midi au dimanche soir*) : 150 €

Salle Municipale du Carrefour Europe pour manifestations hors exposition (*durée maximale une journée d'immobilisation de la salle*)

- ASSOCIATIONS CHAMALIEROISES : gratuité *
- ASSOCIATIONS NON CHAMALIEROISES : 180 € pour une séance, 250 € la journée
- AUTRES ORGANISMES : 300 € la séance, 500 € la journée

Salle Municipale du Carrefour Europe pour exposition

- La journée : 100 €
- La semaine : 400 €
- Semaine supplémentaire : 300 €
- Week-end (*vendredi après-midi au dimanche soir*) : 250 €

Centre Docteur COURTY (*pour une salle*)

- ASSOCIATIONS CHAMALIEROISES : gratuité *
- ASSOCIATIONS NON CHAMALIEROISES : 180 € pour une séance, 250 € la journée
- AUTRES ORGANISMES : 300 € la séance, 500 € la journée

Gymnases du Colombier et Chatrousse, salle de réception du complexe sportif Claude WOLFF (*pour une salle*)

- ASSOCIATIONS CHAMALIEROISES : gratuité *
- ASSOCIATIONS NON CHAMALIEROISES : 300 € pour une séance, 500 € la journée
- AUTRES ORGANISMES : 600 € la séance, 1 000 € la journée

Concernant la mise à disposition des salles, des suppléments seront facturés en cas d'utilisation et/ou mise en œuvre de matériel :

- Sonorisation de la salle : 20 €
- Vidéo projecteur : 20 €
- Présence d'un régisseur : 60 € la séance
- Forfait nettoyage : 50 € à 100 € selon surface de la salle et type de manifestation (*si la salle est rendue non rangée et non nettoyée*).

Approbation du règlement général d'utilisation des salles municipales.

ACCORD A L'UNANIMITE

AFFAIRES FINANCIERES

N° 22 : Remboursement inscription école de danse

Autorisation pour le remboursement d'une inscription à l'Ecole Municipale de danse.

ACCORD A L'UNANIMITE

N° 23 : Durée d'amortissement des subventions d'équipements versées

Approbation du principe de reprise au compte de résultat de toute subvention servant à réaliser des immobilisations qui sont amorties.

ACCORD A L'UNANIMITE

N° 24 : Décisions modificatives - crédits budgétaires

Approbation d'une décision modificative portant sur des régularisations comptables.

ACCORD A L'UNANIMITE

N° 25 : Admission en non valeur

Admission en non valeur de 29,88 € suite à une liquidation judiciaire.

ACCORD A L'UNANIMITE

N° 26 : Cession véhicule municipal

Autorisation pour la cession d'un véhicule municipal pour un prix de 520 €.

ACCORD A L'UNANIMITE

N° 27 : Régie de recettes - Service Petite Enfance - Cambriolage

Suite à un vol de la caisse d'une régie de recettes, la prise en charge du déficit par le budget communal est acceptée.

ACCORD A L'UNANIMITE

QUESTIONS DIVERSES

N° 28 : Délégation du Maire pour les dépôts de plainte

Autorisation donnée à M. le Député-Maire de déléguer au Premier Adjoint, au Conseiller Municipal délégué, aux agents de la Police Municipale de CHAMALIERES, au DGS et DGAS la possibilité de déposer plainte au nom de la Commune.

ACCORD A L'UNANIMITE

DECISIONS

Approbation des décisions prises depuis le dernier Conseil Municipal
ACCORD A L'UNANIMITE

QUESTION NON INSCRITE A L'ORDRE DU JOUR

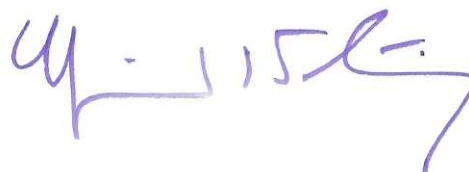
Révision du loyer des locaux occupés par la gendarmerie nationale
Autorisation donnée à M. le Député-Maire sur la révision du loyer de la gendarmerie nationale.

ACCORD A L'UNANIMITE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 H 00.

FAIT A CHAMALIERES
le 12/12/2008

Le Député-Maire



Louis GISCARD d'ESTAING